

Tableau n° 1 - Résultats globaux

Centre de santé	Charges locatives	Résultat financier	Coût du tiers payant	Coût total par passage	Solde par passage	Situation par rapport aux options	Ratio soignants/personnel total	Ratio soignants/support soignants	Score organisationnel
Centre n° 1	0	- 28 %	5,37 €/acte	39 €	- 9,30 €	Non optant	0,96	1,44	23.5
Centre n° 2	0	Equilibre -	5,44 €/acte	92 €	- 0,60 €	Non optant	0,35	0,70	16.5
Centre n° 3	0	- 75 %	5,50 €/acte	55 €	- 28,86 €	Non optant	0,46	2,64	18.5
Centre n° 4	0	- 170 %	5,65 €/acte	78 €	- 48,50 €	Non optant	0,88	1,33	26.5
Centre n° 5	0	- 110 %	9,41 €/acte	61,20 €	- 39,50 €	Non optant	0,31	0,38	13.5
Centre n° 6	0	- 130 %	5,23 €/acte	43 €	- 28 €	Non optant	0,60	3,06	17.5
Centre n° 7	0	- 30 %	4,46 €/acte	47 €	- 19,31 €	Non optant	0,60	0,80	19.5
Centre n° 8	0	- 30 %	7,86 €/acte	69 €	- 29 €	Non optant	0,81	0,58	13
Centre n° 9	7 %	Equilibre -	1,50 €/acte	55 €	- 1 €	Non optant	0,73	1,07	26
Centre n° 10	6 %	Equilibre -	4,19 €/acte	58,20 €	- 0,30 €	Optant	0,61	1,68	30,5
Centre n° 11	0	- 13 %	2,62 €/acte	58,75 €	- 6,15 €	Non optant	0,81	1,89	21
Centre n° 12	0	Equilibre +	5,59 €/acte	48 €	+ 0,15 €	Optant	0,78	0,87	20
Centre n° 13	0	Equilibre +	1,28 €/acte	57,10 €	+ 0,1 €	Non optant	0,54	1,6	36
Centre n° 14	0	- 40 %	3,15 €/acte	81,81 €	- 26 €	Non optant	0,33	0,93	26.5
Centre n° 15	9 %	- 50 %	3,21€/acte	57,60 €	- 20,70 €	Non optant	0,94	1,85	28
Centre n° 16	7,5 %	- 15 %	5,35 €/acte	51,50 €	- 6,60 €	Non optant	0,34	0,45	23.5
Centre n° 17	6 %	Equilibre +	2,52 €/acte	42,30 €	+ 0,74 €	Optant	0,83	1,25	30.5
Centre n° 18	7 %	Excédent 6%	0,65 €/acte	43,90 €	+ 0,80 €	Non optant	1,44	3,01	30.5

## Notes - Tableau n° 1

- Pour chacun des dix items retenus pour le score organisationnel, une note de 1 à 5 a été attribuée. La note moyenne totale de l'ensemble est donc de 25. Les centres ayant atteint ce score sont surlignés en vert.
- Le coût total par passage a été obtenu en totalisant l'ensemble du chiffre d'affaires du centre auquel sont rajoutées, le cas échéant, les subventions d'équilibre du gestionnaire.
- Le coût total par passage, très différent selon le centre, est à mettre en relation avec la nature de ses activités. Certains centres du panel sont uniquement des centres dentaires avec un coût de passage plus élevé que celui des centres polyvalents.
- Par construction, le solde par passage est le coût (ou le bénéfice) par acte restant pour le gestionnaire.
- Les ratios : nous avons préféré calculer ces ratios en ETP plutôt que les ratios en coût. Cette dernière méthode faisant intervenir deux variables : le niveau de rémunération des soignants et le niveau de rémunération du personnel support, paramètres trop différents d'une structure à l'autre.
- Le résultat financier global de chaque centre a été établi avec les données renseignées par chaque structure du tableau Excel qui leur a été fourni. Cette méthodologie commune aura notamment permis de reconstituer une comptabilité analytique quand elle n'existait pas et d'en déduire un ensemble de préconisations à caractère purement financier. Seuls deux centres de santé du panel n'ont pas pu produire les données financières sous la forme réclamée : **le centre n° 15 et le centre n° 17**. Des remarques ont été formulées dans le rapport spécifique les concernant et le résultat final négatif du centre n° 15, apparemment paradoxal au regard des autres critères, est à observer avec prudence.
- Seuls trois centres de santé ont adhéré aux options de coordination pour la médecine générale ou les soins dentaires prévues par la Convention Caisses d'Assurance Maladie/Centres de santé.